

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration
Date de réception 03 FEV. 2017 Dossier complet le 03 FEV. 2017 N° d'enregistrement FO4417P0017

1. Intitulé du projet

Réaménagement du camping "Le Domaine de Longemer" à Courrupt-Longemer

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 42 ^a Terrain de camping et caravannage	- Réaménagement du camping existant pour une capacité de 200 emplacements sur 68418m² - Réduction de 100 emplacements et de 25000m² environ.

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réaménagement du camping existant pour 200 emplacements en 4 étoiles

- Amélioration des équipements et des aménagements paysagés
- Mise aux normes de l'accessibilité
- Création d'un espace aquatique et d'un espace bien être sur la base d'un bâtiment existant.
- Intégrer l'accueil dans le bâtiment actuel mach. bar-épicerie qui sera agrandi.
- Création d'un bâtiment d'accueil de groupes et de 20 HLL

4.2 Objectifs du projet

- Prendre en compte le plan de gestion du site classé du lac de Longemer qui préconise de "développer les structures d'accueil et orienter les prestations d'hébergement vers des produits de qualité compatibles avec le site et plus rentables" par le réaménagement du camping
- Monter en gamme vers un quatre étoiles
- Diminuer la capacité du camping en nombre et en surface
- Réorganiser l'espace camping avec 65 emplacements nus + 25 pour les groupes, 13 locaux légers (hôtels...) 50 emplacements pour résidents, 17 emplacements camping-car et 20 HLL qui vont remplacer 58 emplacements de résidents supprimés
- Prendre en compte l'accessibilité de tous les bâtiments et des déplacements

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1^{re} phase : réaménagement global du camping avec création de l'espace aqua ludique avec piscine et bien être avec jacuzzi sauna et hammam, déplacement de l'accueil dans le bâtiment snack-bar épicerie pour mise en accessibilité
- agrandissement de 2 bâtiments existants et suppression d'un bâtiment sanitaire
- construction d'un bâtiment pour accueil de groupes
- construction de 10 HLL
- réaménagement de l'espace camping-car et création de parkings à l'extérieur du camping
- réaménagement paysagé de l'ensemble du terrain avec retrait d'arbres et plantation d'espèces locales et d'un jardin partagé
- 2^e phase : construction de 10 HLL

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- L'activité sur le terrain sera réduite du fait de la diminution de 100 emplacements et du stationnement des véhicules hors du camping
- les emplacements individuels seront plus vastes et plus confortables
- un certain nombre de voies de circulation sera supprimé
- le tri sélectif sera organisé
- le camping sera classé en 4 étoiles avec différents labels.
- L'accessibilité sera prise en compte pour tous les déplacements et dans tous les bâtiments et stationnements
- Tout le terrain sera paysagé en utilisant les essences locales
- les espaces libérés et non utilisés seront mis à disposition et entretenus par un agriculteur local
- Tous les équipements et bâtiments seront raccordés aux réseaux communaux existants d'eau potable et eaux usées et les eaux pluviales seront infiltrées par puits perdus.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain de camping actuellement de 300 emplacements sur des espaces en-herbés et un espace de 20 camping-cars avec un bâtiment d'accueil, un bâtiment mach.-bou épicerie et 3 bâtiments blocs sanitaires

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Schéma d'aménagement et de mise en valeur du site classé du lac de Longemer de juin 2006
- Classement du secteur au PLU : zone NDW (site classé proche du lac)
- POS approuvé le 03.12.2001. Révisé le 03.01.2006 pour mettre en concordance le PLU avec le site classé

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	Parc des Jorges
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Parc naturel régional des Ballons des Jorges
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager en cours avec passage en CDNPS
et avis du ministère
Sera suivi d'un permis de construire pour les HLL

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas afin de définir le besoin d'étude d'impact
ou non

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de l'espace camping	68418 m ²
Diminution du nombre d'emplacements	moins 100 places
Parkings extérieurs au camping	110 places
Parking intérieur	4 places PVR
Emplacements camping car	17 unités
Piscine intérieure	75m ² + 15m ² patageoire

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 6° 34' 23" 12

Lat. 48° 07' 30" 17

121 route de la
plage.
88400
XONROPT - LONGCHER

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☒

Non

☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Agrandissement de 2 Bâtiments
Construction d'un petit Bâtiment sanitaire pour les groupes
Raccordements aux réseaux existants
Aménagements paysagés
Pas de remblaiements ni de réaménagements de surface du camping

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Zone de sismicité modérée 3 Prescrit
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Site classé du lac de Longemer au titre des monuments naturels par décret ministériel du 16 avril 2002
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Directive oiseaux ZPS à au moins 2 km et ZSP à au moins 4 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Camping existant réduction d'espace
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ ☐ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐ ☒	<i>Batissage de certains cheminements accorille avec PVR (20 Lusc)</i>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐ ☒		
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☐ ☒ Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐ ☒		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐ ☒		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☐ ☒		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrirait dans une amélioration du site du "camping du Domaine" avec une réduction de sa capacité d'accueil de 100 emplacements et de 25000 m² environ.

La qualité de la vie sur le camping sera améliorée avec le stationnement des véhicules à l'extérieur et un aménagement paysagé de qualité.

Il présente un intérêt économique qui justifie son aboutissement dans le respect du plan de gestion et répond à notre attractivité touristique.

Le projet a été présenté par le maître d'ouvrage aux services ressources et milieu naturel de la DREAL et à l'ABF. Il n'y a pas d'opposition à ce projet.

Pour ces raisons ce projet ne nécessite pas à mon sens d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Carte zonages natura 2000
- 2 plans du camping actuel
- 1 plan du nouveau périmètre du camping
- 1 document évaluation des incidences

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

XONRUPT - LONGEMER

le,

02 février 2017

Signature

